

PES

PILOTE D'EMBARCATION DE SAUVETAGE



Durée
7 h



Lieu
St-Cyr Sur Mer



Groupe
De 6 à 18 personnes



Tarif
Sur devis

■ Prérequis

- Être titulaire du **certificat de compétences d'équipier secouriste** ou équivalent à jour.
- Être titulaire du certificat de compétences **surveillant-sauveteur aquatique sur littoral** ou **surveillant-sauveteur aquatique en eaux intérieures**.
- Être titulaire d'un permis de plaisance option « côtière » pour la surveillance littorale, ou « eaux intérieures » pour la surveillance en eaux intérieures.

■ Public concerné

- Surveillants-sauveteurs aquatiques souhaitant acquérir les compétences nécessaires pour piloter des embarcations de sauvetage motorisées dans le cadre de la surveillance ou du sauvetage en zones littorales ou en eaux intérieures.
- Les professionnels de la sécurité civile chargés de la surveillance en milieux aquatiques nécessitant l'utilisation d'embarcations motorisées.

■ Objectifs de la formation

Former des **pilotes d'embarcations de sauvetage** capables de :

- Assurer le pilotage d'embarcations légères motorisées lors d'opérations de sauvetage aquatique.
- Participer à des interventions coordonnées de sauvetage en milieu aquatique avec l'aide de matériels spécialisés.

■ Compétences visées

- Connaître le cadre d'intervention lors d'un sauvetage nécessitant l'utilisation d'une embarcation motorisée.
- Assurer l'entretien courant des différents types d'embarcations motorisées.
- Réaliser des actions de sauvetage en toute sécurité avec une embarcation motorisée dans des zones de baignade surveillées ou à proximité immédiate.
- Participer à des actions coordonnées de sauvetage en appliquant des techniques adaptées en milieu aquatique.

■ Méthodes pédagogiques

- Alternance entre théorie et pratique en milieu aquatique.
- Simulations de situations d'urgence sur zones littorales ou eaux intérieures.

■ Moyens pédagogiques

- Matériel d'embarcation de sauvetage adapté à la zone d'intervention (embarcations motorisées, équipements de communication, etc.).
- Utilisation de matériels spécifiques au sauvetage avec embarcation motorisée.

■ Organisation de la formation / programme

- Introduction et Cadre d'intervention
- Entretien des embarcations de sauvetage
- Techniques de pilotage et navigation
- Sauvetage coordonné en embarcation
- Évaluation pratique et débriefing

■ Modalités d'évaluation

- Évaluation continue des compétences pratiques au cours de la formation.
- Certification finale avec mise en situation pratique, validant la capacité à piloter une embarcation de sauvetage dans des conditions d'urgence.

■ Sanction

Certificat de compétences **Pilote d'Embarcation de Sauvetage**, délivré à l'issue de la formation et validé par le ministère de la sécurité civile.

■ Modalités d'accès et délais d'attente

- Fournir un dossier complet
- Inscription minimum un mois avant la session

■ Maintien et actualisation des compétences

Non défini

■ Formation accessible aux personnes handicapées

Oui sous réserve de l'aptitude médicale, Formation adaptée aux personnes en situation de handicap, avec un accompagnement spécifique selon les besoins.

■ Qualification des formateurs

- Les formateurs doivent être titulaires du **certificat de compétences de formateur au sauvetage aquatique** et du **certificat de compétences de pilote d'embarcation de sauvetage**, en conformité avec les exigences réglementaires de formation continue.

■ Contact de la formation

Secrétariat 04.91.03.70.61 – ams@croixblanche.info

☒ Le programme est conforme à l'**arrêté du 15 juin 2024 relatif à la filière aquatique de sécurité civile**

Nous contacter _____



AMS CROIX BLANCHE
10 boulevard Tisseron – 13014 Marseille
04 91 03 70 61 www.croixblanche.info